

# AMO Insertion ASBL

# RAPPORT D'ACTIVITES 2022

---



**Service d'actions en  
milieu ouvert  
Rue Saint-François 48  
1210 Bruxelles  
[www.inseraction.be](http://www.inseraction.be)**



## Table des matières

Table des matières.....	1
Introduction.....	3
1. Organisation du service.....	4
1.1. L'équipe.....	4
1.2. Les moyens.....	5
1.2.1 Subventions.....	5
1.2.2 Locaux.....	6
2. La prévention individuelle (prévention éducative).....	7
2.1. Les demandes ponctuelles.....	9
2.2. Les dossiers de la permanence.....	12
3. Nos actions collectives (prévention éducative et sociale).....	27
3.1. L'école de devoirs.....	29
3.1.1. Les remédiations.....	32
3.1.2. Ateliers "extra" et "active ta biblio".....	33
3.1.3. Les volontaires.....	35
3.2. Les activités socio-éducatives.....	36
3.2.1. Les activités durant l'année.....	36
3.2.2. Les activités durant les vacances scolaires.....	39
3.3. Les ateliers pédagogiques.....	41
3.3.1. L'atelier théâtre.....	41
3.3.2. L'atelier jeux de société.....	42
3.3.3. L'atelier informatique.....	43
3.4. Les camps.....	44
3.5. Les journées "spéciales".....	46
3.5.1. La journée de clôture.....	46
3.5.2. La journée des montées.....	47
3.6. Les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des actions collectives.....	48
3.6.1. Les problématiques liées à l'école de devoirs.....	48
3.6.2. Les problématiques liées à notre groupe d'alphabétisation.....	50
3.7. Les leviers pour tenter de dépasser les difficultés rencontrées.....	50
3.8. Les perspectives des actions collectives pour 2023.....	51
4. Nos autres actions.....	51
4.1. La formation des jeunes.....	51
4.2. Notre journal Action'réaction.....	52
4.3. Les cours d'alphabétisation.....	53
4.4. Les cours de natation.....	54
5. Nos outils.....	55
5.1. Les réunions.....	55

5.2. Les supervisions.....	56
5.3. Les partenaires.....	57
5.4. La communication.....	59
<b>Conclusion.....</b>	<b>60</b>
<b>Taux de participation et statistiques.....</b>	<b>61</b>

## Introduction

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport d'activités de notre association pour l'année 2022.

Inser'action, notre association, s'engage depuis de nombreuses années dans la prévention auprès des jeunes et des familles. Nous sommes convaincus que la prévention est essentielle pour accompagner les jeunes dans leur développement personnel, leur offrir les meilleures opportunités pour réussir leur parcours de vie et éviter les situations de détresse sociale. Dans notre travail, nous accordons une importance particulière au soutien des parents dans la relation qu'ils entretiennent avec leurs enfants. Pour répondre au mieux à ces objectifs, nous avons mis en place différents services tels qu'une permanence psychosociale, des activités collectives, une école de devoirs, des cours de natation et autres ateliers.

Nous sommes agréés et subventionnés en tant que service d'actions en milieu ouvert par l'Aide à la Jeunesse (Fédération Wallonie-Bruxelles), et nous bénéficions également du soutien de la COCOF (cohésion sociale), de l'ONE (edd), de la commune de Saint-Josse et de la région de Bruxelles.

Au cours de cette année, nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires pour offrir un service de qualité. Nous sommes persuadés que cette collaboration est indispensable pour atteindre nos objectifs et offrir le meilleur accompagnement possible aux jeunes.

Nous espérons que ce rapport d'activités vous permettra de mieux comprendre notre mission, nos actions et les résultats espérés.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

**Félix GIELE et Ali ABBA**  
**Codirecteurs**

# 1. Organisation du service

## 1.1. L'équipe

En 2022, l'équipe était composée de :

1 ETP	directeur
1 ETP	coordinateur
1,75 ETP	travailleurs psychosociaux
5,5 ETP	éducateurs
1 ETP	secrétaire
0,5 ETP	économe gradué

Soit un total de 10,75 ETP.

Ces emplois sont financés grâce aux subventions de :

L'Aide à la Jeunesse (4,25 ETP), 1 ETP emploi « Rosetta », Actiris, via le programme ACS (4 ETP) et le Fonds Mirabel (1,5 ETP).



Il y a une polyvalence dans notre équipe, les travailleurs psychosociaux et le personnel administratif participent aux activités éducatives, aux camps, à l'aide aux devoirs tandis que le personnel éducatif participe au travail de rue et à certaines interventions auprès des jeunes ou dans les familles.

L'année 2022 fut marquée par le départ à la pension du directeur, Freddy GIELE, et par la création d'une codirection composée de Ali ABBA et Félix GIELE.

## 1.2 Les moyens

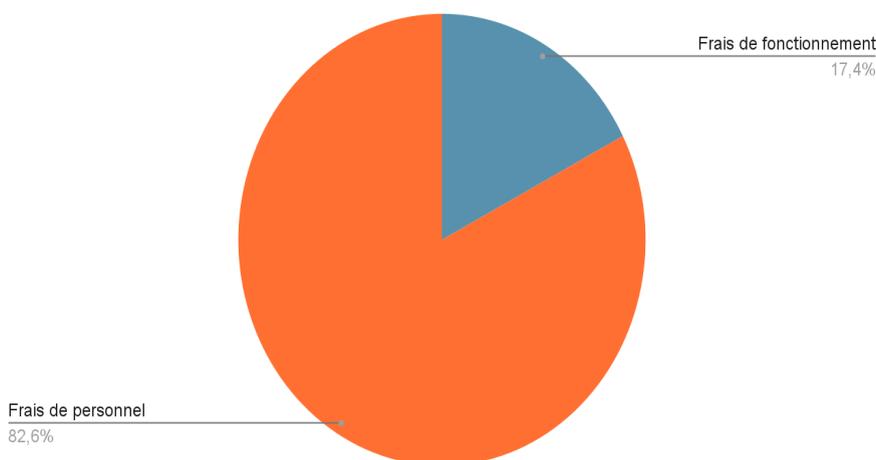
### 1.2.1 Subventions

Notre association a bénéficié en 2022 de diverses subventions :

Communauté Française, AAJ	Fonctionnement et personnel
Fonds Maribel	Personnel
ONE - agrément école des devoirs	Fonctionnement
Région Bruxelloise, Actiris	Personnel
Région Bruxelloise, Cohésion sociale	Fonctionnement et personnel
Région Bruxelloise, sport pour tous	Fonctionnement
Région Bruxelles Capitale, sport natation	Fonctionnement
Commune de Saint-Josse-Ten-Noode	Fonctionnement

Les comptes 2022, consultables à partir du 01.07.2023 sur le site de la BNB (centrale des bilans), font apparaître une charge salariale d'environ 612.000€ alors que les frais de fonctionnement atteignent environ 129.000€.

Dépenses en 2022



L'ensemble de ces dépenses ont été couvertes en 2022 par les subsides dont nous avons bénéficié.

Les frais de fonctionnement représentent 17% des dépenses réalisées en 2022.

### 1.2.2 Locaux

Nous disposons de deux rez-de-chaussée distants d'une centaine de mètres à la rue Saint-François. Au numéro 48 se situe notre siège social et la permanence psychosociale. Les locaux sont en « enfilade » et sont assez exigus, il n'y a que peu d'espace pour l'accueil des personnes venant nous solliciter (salle d'attente dans le couloir...)

Au numéro 10 nous organisons les activités collectives de prévention sociale et éducative. Ces locaux sont également peu adaptés pour recevoir l'ensemble du personnel éducatif et accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Le local du soutien scolaire et des activités de prévention éducative d'intérieur se trouve au sous-sol.

Au niveau des finances nous souffrons donc d'un manque de moyens en fonctionnement et de locaux trop exigus, mal adaptés aux enfants, aux jeunes et aux familles que nous accueillons.

## 2. La prévention individuelle (prévention éducative)



L'aide individuelle est proposée au numéro 48 de la rue Saint-François sous la forme de permanences libres d'accès ou sous forme de rendez-vous.

Deux travailleuses sont affectées au travail psychosocial (1,75 équivalent temps plein). L'une est assistante sociale de formation et la seconde est assistante en psychologie de formation.

Le travail réalisé à la permanence psychosociale est :

- L'accueil du jeune, de sa famille et ou de ses familiers dans le cadre duquel une écoute est proposée afin de définir l'objet de la demande le plus clairement possible ;
- Fournir des informations sur différents domaines concernant l'enfant ou le jeune comme le droit scolaire, l'Aide à la Jeunesse, la protection de la jeunesse, la recherche d'une école, d'un soutien scolaire, une recherche d'activité parascolaire, une recherche de crèche, d'activités sportives, ...;
- Proposer un accompagnement dans certaines démarches ou problématiques comme le harcèlement, une inscription dans une école, un rendez-vous chez certains spécialistes (logopèdes, psychologue, centre de santé mentale), ...;
- Une écoute et un accompagnement des jeunes et des familles en ce qui concerne les problématiques éducatives ;

- Un premier accueil et une réorientation éventuelle pour des demandes qui ne relèvent pas de nos compétences (après une présentation du service).

Une secrétaire assure le travail administratif et le premier accueil.

### **Recensement de l'activité de la permanence psychosociale en 2022**

L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'actions en milieu ouvert du 05 décembre 2018 indique dans l'article 14 que « le service tient un registre des demandes. Si un accompagnement individuel du jeune est entrepris, un dossier relatif aux modalités et objectifs de cet accompagnement est ouvert ».

Pour notre registre, chacune des nouvelles demandes comporte les éléments suivants :

- La date de la demande
- Le canal d'accès (téléphone, permanence, réseaux sociaux, ...)
- Le demandeur
- L'identité de l'enfant/jeune concerné
- La nature de la demande
- Le traitement de la demande
- La mention d'ouverture ou non d'un dossier

## 2.1. Les demandes ponctuelles

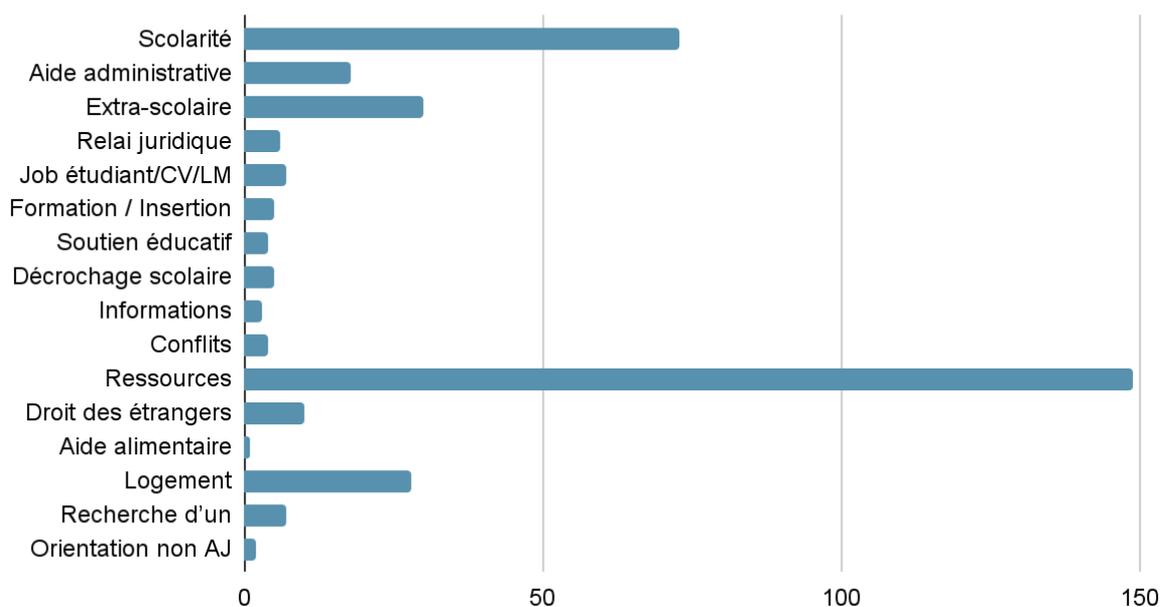
Nous avons reçu et traité 352 demandes en dehors de nos dossiers. Ces demandes sont multiples et touchent différentes catégories reprises ci-dessous.

Les demandes ponctuelles sont réparties comme suit :

Catégorie	Nombre de demandes
Scolarité	73
Aide administrative	18
Extra-scolaire	30
Relai juridique	6
Job étudiant/CV/LM	7
Formation / Insertion socioprofessionnelle	5
Soutien éducatif	4
Décrochage scolaire	5
Informations générales	3
Conflits intrafamiliaux	4

Ressources	149
Droit des étrangers	10
Aide alimentaire	1
Logement	28
Recherche d'un stage	7
Orientation non AJ	2
<b>Total</b>	<b>352</b>

### Demandes ponctuelles



Nous détaillons les différentes catégories comme ceci:

**Scolarité:** Recherche d'une nouvelle école, aide à la rédaction des recours de fin d'année, orientation scolaire, demande d'équivalence, changement d'école en cours d'année, difficultés scolaires, angoisses/phobie scolaire, accompagnement pour des travaux scolaires, inscriptions, informations, etc.

**Décrochage scolaire:** Situations où le jeune a beaucoup d'absences justifiées ou non ou bien ne va plus du tout à l'école.

**Recherche d'un stage :** Aide à la recherche d'un stage dans le cadre des études ou d'une formation qualifiante.

**Aide alimentaire :** Demande de chèques alimentaires au cpas, recherche de services d'aide alimentaire, accompagnement, etc.

**Informations générales :** Remise d'informations générales sur le service.

**Aide administrative:** Aide au remplissage de documents, rédaction, contact avec les services tiers (administration, etc), explication de courriers, etc.

**Extra-scolaire:** Recherche d'activités extra-scolaires, recherche de soutien scolaire, recherche de crèches, etc.

**Relai juridique:** Divorces, aide à la rédaction pour correspondance juge / avocat, explication jugements, délinquance, recherche avocat, etc.

**Job étudiant/CV/LM:** Accompagnement lors de la rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, recherche d'un job étudiant, remise d'informations juridiques, etc.

**Formation/insertion socioprofessionnelle:** Accompagnement vers l'emploi, recherche d'une formation, rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, soutien à la formation d'animateur, etc.

**Soutien éducatif:** Accompagnement lors de problèmes de comportement chez l'enfant, explication et accompagnement d'un placement, informations du parent sur ses droits, accompagnement de parents en situation de handicap, etc.

**Conflits intrafamiliaux:** Accompagnement lors de violence entre les parents, sur les enfants, les fugues, la médiation entre des parents séparés, etc.

**Ressources:** Aide, démarches administratives, transmission d'informations et accompagnement dans l'obtention de divers aides financières/sources de revenus comme les allocations familiales, le CPAS, le chômage, les allocations d'études, les chèques sports, la réduction du minerval scolaire, les avances du Secal, la mutuelle, etc.

**Droit des étrangers:** Régularisations, situations illégales, regroupement familial, etc.

**Logement:** Contacts / démarches concernant les logements sociaux, communaux, le fonds du logement, les AIS, sans-abrisme, expulsion, logements insalubres, etc.

**Orientation non AAJ:** Il s'agit des demandes que nous estimons être en dehors de nos missions et donc sans lien avec l'aide à la jeunesse. Cependant, nous prenons systématiquement le temps de réorienter la personne vers le service le plus à même de l'accompagner.

Les travailleurs sociaux reçoivent les demandes selon divers canaux : soit par téléphone, soit par une rencontre dans nos bureaux, soit à la suite d'une réorientation d'un autre service, soit via les réseaux sociaux, soit via le travail de rue, soit par email ou encore via le bouche à oreille.

Nous observons une diminution du nombre de demandes ponctuelles par rapport à l'année précédente (2021 - 396 demandes, 2022 - 352 demandes).

Lorsqu'un suivi s'étale dans la durée et la régularité, un dossier au nom du jeune ou de la famille est alors ouvert. Nous définissons alors des objectifs à atteindre. Généralement les dossiers "famille" sont des dossiers où les enfants sont encore en bas âge et que nous ne recevons pas spécialement lors des entretiens.

## **2.2. Les dossiers de la permanence**

Pour l'année 2022, nous comptons un suivi de 57 dossiers. Ce nombre de dossiers représente 104 enfants et jeunes suivis. Plusieurs de nos dossiers sont composés de

familles nombreuses. Nous avons ouvert 5 dossiers durant l'année 2022 et en avons clôturé 16. Nous clôturons un dossier lorsque celui-ci est resté inactif plus de 6 mois ou à partir des 22 ans du jeune concerné.

Certains dossiers sont traités pour différents types de thématiques.

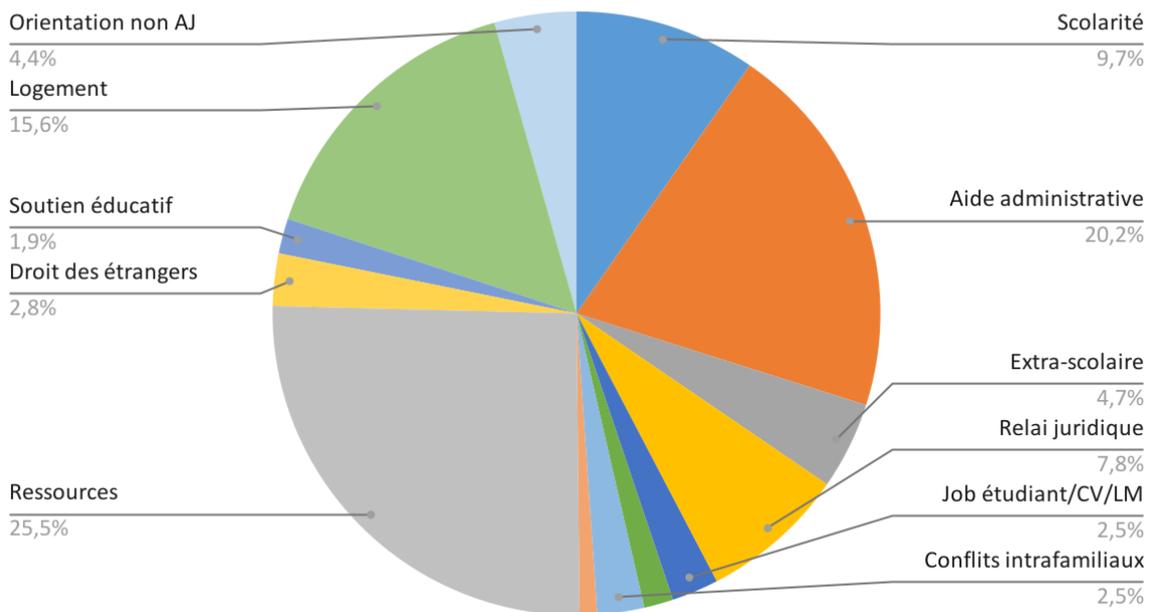
Chaque semaine, une réunion est organisée afin de discuter des suivis en cours.

Les thématiques issues des dossiers se répartissent comme suit :

<b>Thématiques</b>	<b>Nombre de jeunes concernés</b>
Scolarité	31
Aide administrative	65
Extra-scolaire	15
Relai juridique	25
Job étudiant/CV/LM	8
Formation / Insertion socioprofessionnelle	5
Conflits intrafamiliaux	8

Aide matérielle	3
Ressources	82
Droit des étrangers	9
Soutien éducatif	6
Logement	50
Orientation non AJ	14
<b>Total</b>	<b>321</b>

## Dossiers: Pourcentage de jeunes concernés / thématiques en 2022



En analysant les catégories des demandes, nous pouvons dégager plusieurs problématiques importantes, il s'agit de demandes liées à :

### 1) La scolarité

#### - Orientation scolaire

L'orientation scolaire est toujours située au cœur de nos actions. Actuellement, de même que l'année précédente, nous observons des jeunes marqués par un manque de motivation. Certains ont des difficultés à se projeter et à effectuer un choix. D'autres ont des difficultés à distinguer leurs préférences en matière théorique et pratique, leurs envies ainsi que leurs ambitions.

Nous aidons ces jeunes par différents moyens. Notamment par l'écoute pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, leurs points forts ou leurs faiblesses dans diverses sphères. Nous utilisons des outils alternatifs (papier ou numérique) dédiés à l'orientation qui sont mis à notre disposition par le SIEP<sup>1</sup> ainsi que le test d'orientation "Cursus" créé par l'UCL (Université Catholique de

<sup>1</sup> <https://portail.siep.be/orientation#anchor-orientation-tools>

Louvain)<sup>2</sup>. Chaque année, nous renouvelons les différents guides de l'enseignement <sup>3</sup> que nous utilisons pour orienter ces jeunes. Nous avons également recours au site internet "Mon École, Mon Métier"<sup>4</sup> créé par la Fédération-Wallonie-Bruxelles dont l'objectif est de valoriser l'enseignement qualifiant auprès des jeunes qui s'y retrouvent malgré leur volonté.

En effet, beaucoup d'entre eux ne connaissent pas assez les différentes options qui existent autant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement supérieur.

#### - **Phénomène du harcèlement scolaire**

Cette année, nous avons traité plusieurs demandes liées au harcèlement scolaire. Lorsqu'un jeune nous sollicite sur un fait lié au harcèlement, nous lui proposons d'abord un entretien afin de lui offrir un espace d'écoute, de respect et de bienveillance. Nous mettons tout en œuvre pour que le jeune se sente en sécurité et soutenu par nous-mêmes c'est-à-dire les travailleurs sociaux de l'AMO Inser'action.

Ensuite, nous écoutons l'histoire du jeune et ce qu'il souhaite nous partager.

Nous rencontrons des jeunes qui viennent à la permanence psychosociale accompagnés d'un membre de leur famille ou seul pour exprimer leur détresse quant à ce qu'ils subissent à l'école. Ils sont souvent exposés à des faits de violences physiques et psychologiques pendant les cours ou durant la récréation. Nous leur conseillons dans un premier temps d'en parler avec leur titulaire ou leur éducateur afin que la situation puisse être traitée en interne avant que cela ne prenne une forme plus grave. Si la situation n'évolue pas positivement, malgré les sollicitations auprès des membres du personnel scolaire, nous réfléchissons à une autre stratégie d'accompagnement.

---

<sup>2</sup> <https://cursus.polelouvain.be/>

<sup>3</sup> <https://portail.siep.be/commande#anchor-1>

<sup>4</sup> <https://monecolemonmetier.cfwb.be/>

Certains jeunes sont victimes de harcèlement dû à un questionnement identitaire, une affirmation de leur identité sexuelle (comment la personne se voit intérieurement) et/ou une expression de genre, une appartenance ethnique, etc. L'expression de genre correspond au comportement, au style vestimentaire, à la façon de parler, de s'asseoir, etc.

## **2) Les ressources**

Le revenu total net imposable médian des déclarations des habitants de la commune de Saint-Josse-Ten-Noode était en 2020 de 17.509 euros<sup>5</sup> hors qu'il était, en moyenne et pour les autres communes de la région, de 21.508 euros.

En 2021, ils étaient 8,3% à bénéficier du revenu d'intégration sociale (moyenne bruxelloise 5,7%) et 37,7% à bénéficier de l'intervention majorée (moyenne bruxelloise 26,5%)<sup>6</sup>.

Enfin, le taux de chômage des 15-64 ans étant de 23,3% en 2019 dans la commune de Saint-Josse pour 16,3% dans le reste de la région.

Tous ces chiffres sont indicateurs de la grande précarité dans laquelle se trouve une bonne partie de notre public. Notre travail de prévention consiste dès lors, aussi, à trouver des solutions afin d'augmenter les ressources des ménages. En effet, les ressources des ménages ont un impact majeur sur la qualité des enfants qui les composent.

Dès que cela est possible, nous accompagnons nos bénéficiaires dans les démarches administratives relatives à leurs ressources financières.

### **- Les allocations d'études**

De même que les années précédentes, nous aidons les parents et les jeunes à compléter le formulaire de demande d'allocation d'études. Cette thématique a

---

<sup>5</sup>

<https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-josse-ten-noode#revenuetaetadpensesadesamnages>  
Chiffres de l'année 2020

<sup>6</sup> <https://ibsa.brussels/chiffres/chiffres-cles-par-commune/saint-josse-ten-noode#precaritaetaaideasociale> Chiffres de l'année 2021

été soulevée et décrite dans nos précédents rapports d'activités. Nos objectifs restent toujours les mêmes. À savoir, nous prônons l'autonomie des jeunes et des parents. À cet effet, nous adaptons notre travail lors du remplissage du formulaire de demande d'allocations d'études, en rendant visible l'écran afin qu'ils puissent suivre étape par étape toutes les démarches. Nous leur fournissons bien souvent une copie du formulaire complété. Ils viennent également pour le suivi de la demande et pour introduire une réclamation en cas de refus.

Nos constats quant à la fracture numérique et aux difficultés qui en résultent restent toujours identiques à ceux évoqués dans les précédents rapports.

#### - La question de l'accès aux droits

La question de l'accès aux droits peut-être considérée comme une difficulté récurrente. En effet, notre public est en grande majorité précarisé. Beaucoup d'entre-eux ne maîtrisent pas la langue française ou néerlandaise ainsi que les outils numériques. Certains ne possèdent pas de savoirs en la matière. En raison de l'isolement, certaines personnes qui habitent dans la commune depuis plusieurs années, ne possèdent pas d'informations relatives à leurs droits en termes d'allocations d'études ou autres. Nous tenons donc à transmettre ces informations par différents canaux de communication. D'autres connaissent assez bien ces ressources, mais ils ont des difficultés à entamer les démarches.

Nous informons au maximum les jeunes et les familles en matière d'accès aux droits afin qu'ils bénéficient des mêmes ressources que les autres citoyens.

### 3) Le logement

Nous constatons cette année, comme la précédente, que beaucoup de familles fréquentant notre permanence psychosociale, vivent dans des conditions inadaptées. Souvent leur logement est trop étroit par rapport au nombre de membres du ménage. Nous entendons bon nombre de familles se plaindre de souris, de punaises de lit, d'humidité au sein de leur foyer ou encore d'un nombre insuffisant de chambres. Les enfants n'ont souvent pas d'espace personnel où ils peuvent faire leurs devoirs ou étudier en toute sérénité. Selon nous, ceci peut être un élément menant vers l'échec scolaire. Ainsi, en étant toujours tous ensemble

sans avoir d'espace personnel où chacun peut se retrouver avec soi-même dans le calme en toute sérénité, il est difficile de pouvoir se concentrer.

Les familles s'inscrivent avec espoir aux logements sociaux, communaux, etc., mais le manque de logements disponibles rapidement augmente la précarisation de ces derniers. Ils se retrouvent à attendre durant plusieurs années en espérant qu'un jour un logement social se libère pour eux. Ils vont donc obligatoirement louer un logement privé qui coûte nettement plus cher bien qu'il soit parfois inadapté ou insalubre.

Pour faire face à cette problématique, le travail fourni par notre service consiste à informer les personnes des différentes possibilités telles que le recours aux agences immobilières sociales, au fonds du logement, aux allocations de loyer, aux allocations de relogement, etc.

#### **4) Relations intrafamiliales**

##### **- Les violences intrafamiliales**

Cette année, comme l'année dernière, nous avons poursuivi notre accompagnement des personnes qui ont subi des faits de violences intrafamiliales. Nous les avons soutenues tant dans une démarche éducative que juridique. Nous avons également tout mis en œuvre afin de les rendre autonomes financièrement, les parents étant en procédure de séparation pour cause de violences conjugales. Ils nous arrivent aussi d'accompagner dans la procédure d'éloignement et de mise en sécurité des membres de la famille.

Il est parfois difficile pour certaines mamans de prendre la décision de quitter le foyer, surtout lorsque le danger n'est pas totalement imminent et/ou s'il y a un risque pour leur droit de séjour. C'est un élément qui se trouve être un gros frein dans les situations de violences.

Nous avons quelques situations de jeunes suivis par notre service et qui sont actuellement éloignés de leur milieu de vie et nous tentons de maintenir le contact que ce soit par téléphone ou en effectuant des visites.

## - Les conflits intrafamiliaux

En 2022, nous avons accompagné plusieurs personnes faisant face à des conflits au sein de la famille. Il peut s'agir d'un conflit sur l'application d'un jugement entre deux parents séparés, sur des contributions alimentaires perçues "indûment" ou qui ne sont plus payées, sur un problème de garde ou encore sur des suspicions de mauvais traitements ou de négligence de la part de l'autre parent ou du nouveau partenaire.

Nous rencontrons aussi des familles où les relations mère-fille, frères et sœurs, sont compliquées. Nous avons aussi des parents qui souffrent de déception parentale face à des comportements de leurs enfants qu'ils voyaient un peu comme un enfant "prodige". Certaines relations aussi sont trop fusionnelles, voire malsaines.

En effet, nous aidons tant les enfants et les jeunes victimes de violences intrafamiliales que les parents subissant de la violence conjugale. En premier lieu, nous pensons à l'intérêt de l'enfant. Le bien-être d'un enfant grandissant dans un environnement violent peut facilement être altéré.

## - Soutien à la parentalité

Ce qui est toujours d'actualité, ce sont certains parents qui sont demandeurs d'aide face aux difficultés de poser des limites à leurs enfants (par exemple temps passé sur les écrans, heure de couchage,...) et/ou qui ont du mal à "tenir" leur engagement face à une sanction, privation ou autre et qui donc perdent toute crédibilité face à leur enfant.

## - Le temps passé devant les écrans

La société dans laquelle nous vivons actuellement ne facilite pas l'évitement des écrans. Nous observons de plus en plus de familles qui font face à des enfants hyper connectés, que ce soit le matin avant d'aller à l'école, le soir avant de se coucher, pendant l'heure de table, face aux devoirs, dans les transports en commun, voire même durant leur rendez-vous au sein d'un service.

Nous accueillons bon nombre de familles ayant des difficultés face à la gestion du temps passé devant les écrans. Les parents ne savent pas toujours contrôler les contenus auxquels les jeunes sont confrontés.

Dû à ces faits, nous observons une diminution du temps passé en famille. Les jeunes s'isolent de plus en plus, et ce, dès le plus jeune âge pour jouer aux jeux vidéos et regarder des vidéos sur YouTube ou TikTok. Ainsi, les relations familiales perdent en qualité, car il y a de moins en moins de partage et d'échanges.

De notre côté, nous essayons d'aider les familles en leur fournissant des outils permettant de contrôler le temps passé devant les écrans. Nous expliquons aux enfants qu'en fonction de leurs âges, ils ont le droit ou non de passer x minutes/heures face aux écrans. Nous recommandons que les parents utilisent plus souvent les tableaux de tâches/responsabilités afin de gagner des points et du temps supplémentaire en fin de semaine par exemple. Nous proposons aussi des fiches d'idées d'activités à faire. En effet, il est important de limiter les écrans, mais il faut également proposer des alternatives à côté. Il faut également savoir que l'ennui est tout aussi important dans le développement de la créativité, de la construction de soi et de la projection. De part l'ennui, l'enfant peut devenir plus productif en faisant des dessins, des bricolages, en faisant du sport, en jouant avec les autres. Il va plus facilement jouer avec son imagination.

Si vous voulez en savoir plus sur l'aspect théorique de ce point, nous vous invitons à consulter le rapport d'activités 2021. Vous y trouverez également un petit paragraphe sur la nomophobie qui est une nouvelle forme de phobie, la "no mobile phobia".

### **5) L'aide administrative**

En ce qui concerne l'aide administrative, nous constatons, à travers les témoignages et les demandes reçues au sein de la permanence, qu'il y a différentes difficultés au niveau du besoin d'aide et de soutien dans les démarches administratives :

- les jeunes qui sont “parentifiés” et qui doivent gérer tout l’aspect administratif de leurs parents et pour qui il y a des impacts au niveau de la fréquentation scolaire.
- les parents dont les enfants ne veulent pas aider, ne serait-ce que pour lire un courrier et qui se retrouvent démunis en partie en raison de la fracture numérique et de la non maîtrise du français
- les parents qui viennent dans le but de régler les démarches de leurs enfants majeurs
- les mamans seules qui ont des enfants en bas âge et qui n’ont pas de famille en Belgique, qui sont assez isolées et ne savent pas vers qui se tourner.

Lorsque nous sommes sollicités par un jeune pour ses propres démarches administratives, nous le soutenons et tentons au maximum de l’accompagner dans une optique d’autonomisation. En 2022, nous avons donné un coup de main concernant des amendes (SAC, SNCB,...), des comptes bloqués ( Itsme, mon espace,...), la rédaction de mails officiels, le contact entre un jeune et son jeune frère incarcéré,...

Lorsqu’un parent vient pour son enfant et surtout lorsqu’il est majeur, nous proposons que ce soit le jeune qui revienne nous voir en personne.

Dans le cas où nous nous retrouvons face à un parent démunis et que les demandes ont un impact sur les enfants comme pour les ressources du ménage, le logement, la scolarité, les contacts avec les différentes administrations, etc, nous apportons notre aide et si cela ne dépend pas vraiment de nos missions ou que nous ne sommes vraiment pas habilités à répondre, nous les orientons vers d’autres services plus spécialisés. Nous gardons aussi en tête que ces parents-là ont tendance à s’adresser à leurs enfants pour les démarches, la traduction, ce qui vient renforcer la perturbation des rôles de chacun, phénomène contre lequel nous tentons de lutter.

D'autre part, cette aide administrative est souvent liée à l'accès aux droits et aux ressources et ont donc un impact positif sur les enfants (logements plus adaptés, ressources ayant un impact positif sur les revenus du ménage, etc).

- Fracture numérique

Après le covid, bon nombre de démarches sont traitées via les plateformes numériques. En effet, une partie de notre public ne sait pas utiliser les outils numériques. Ainsi, les demandes administratives que nous recevons sont donc souvent liées à la fracture numérique.

### **Les nouvelles thématiques :**

- **MENA (Mineurs non-accompagnés)**

Cette année, nous avons traité en équipe une problématique relative aux jeunes mineurs étrangers non-accompagnés. En effet, nous avons reçu plusieurs demandes d'aide de ces jeunes. Ces derniers ont souvent traversé plusieurs pays pour arriver chez nous. Ils expliquent qu'ils ont dû travailler dans certains pays afin de pouvoir subvenir à leurs besoins bien qu'ils soient mineurs. Ils sont maintenant en Belgique. Malgré cela, ces jeunes se retrouvent dans des situations très précarisées. Ils dorment la plupart du temps sur les bancs de la gare du Nord, livrés à eux-mêmes et sans nourriture.

Dans un premier temps, nous leur avons apporté un soutien en écoutant leur histoire, leur parcours, les difficultés qu'ils ont rencontrées en fuyant leurs pays d'origine. Ensuite, nous avons traité leur demande qui était essentiellement centrée sur le fait d'avoir un endroit où dormir et passer la nuit en toute sérénité. Néanmoins, nous avons rencontré des difficultés à trouver un endroit qui peut accueillir assez rapidement un MENA. Nous les avons également accompagnés à l'Office des Étrangers afin qu'ils puissent introduire une demande d'asile. Ainsi, la situation de ces jeunes s'est nettement améliorée.

Malheureusement, en plein contexte de crise de l'accueil Fedasil, pour les MENA où il y a un doute concernant l'âge de la part de l'OE, le parcours est encore plus compliqué. Ces derniers se font recalier et n'ont pas le droit d'être hébergés. Pour

pouvoir infirmer ou confirmer ce doute, ils doivent se soumettre à des tests médicaux, mais pour pouvoir accéder aux tests, ils doivent être d'abord hébergés, car le service des tutelles ne veut plus qu'on leur fasse passer des tests dans une situation de fatigue extrême. Ces derniers font face à une impasse et se retrouvent donc à la rue malgré leur situation de vulnérabilité censée les rendre prioritaires.

#### - **Le décrochage scolaire**

Durant cette année, nous avons multiplié les démarches afin de faire connaître notre service auprès des professionnels de la santé.

Nous avons, notamment, participé à une réunion regroupant plusieurs dizaines de professionnels de la santé (essentiellement des médecins) se questionnant sur la thématique du décrochage scolaire. Ces médecins sont dans une démarche de ne plus vouloir couvrir les jeunes ayant beaucoup d'absences pour diverses raisons sans qu'il y ait un travail d'accompagnement concernant les difficultés vécues et sont dans une démarche de vouloir orienter/informer les jeunes sur les services existants qui peuvent leur venir en aide.

Nous avons également établi un contact avec certains médecins officiants dans les alentours du service.

Nous avons reçu en 2022 plusieurs demandes de jeunes, orientés par leur médecin, dans le cadre d'une situation de décrochage scolaire.

Nous proposons à ces jeunes un premier accueil, une écoute attentionnée ainsi qu'un accompagnement individualisé. Chaque situation étant singulière, elle demande une prise en charge particulière. Nous réfléchissons, avec le jeune, sur les modalités et les objectifs de l'accompagnement.

Il arrive que nous observons un décalage entre la réalité du terrain et les désirs ou envies du jeune. Notamment, l'un d'entre eux avait pour objectif de travailler à temps plein alors que celui-ci est toujours mineur ou préférerait suivre une formation professionnalisante à courte durée pour accéder à un emploi. Nous prenons donc le temps d'informer le jeune par rapport aux lois en vigueur en

Belgique. Nous tenons à ce que le jeune prenne conscience que la réalité du terrain ne concorde pas toujours avec ses objectifs. En parallèle, nous faisons un suivi d'accompagnement afin d'orienter le jeune vers des services spécialisés dans le décrochage scolaire ou nous proposons à celui-ci de participer à un projet en lien avec la thématique et les difficultés qu'il rencontre.

Nous observons aussi ce phénomène chez les jeunes qui font face à des difficultés familiales. Certains ont une relation difficile avec des enseignants ce qui peut conduire vers l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Ce concept est étudié depuis bien longtemps. Il en ressort plusieurs définitions et explications du concept. Ainsi, Marie-Anne Hugon (2010)<sup>7</sup> définit le décrochage scolaire comme étant un processus relatif au désengagement des élèves vis-à-vis des devoirs et des activités scolaires menant dans certains cas vers l'arrêt des études sans achèvement de la scolarité. Le décrochage scolaire peut également survenir sous différentes formes. Marie-Anne Hugon (2010) soulève le décrochage scolaire passif (drop-in) et le décrochage scolaire actif (drop-out). Le premier révèle des manifestations de passivité, de désintérêt, de démotivation, d'absentéisme ponctuel, d'apathie et de violence. Le second est le fait de quitter l'école sans l'obtention d'un diplôme.

Lors de nos rencontres à la permanence, nous observons chez les jeunes accueillis les deux types de décrochage scolaire décrits par Marie-Anne Hugon (2010). Certains manifestent un comportement de désinvestissement, de démotivation et d'absentéisme face à la scolarité. D'autres vont jusqu'à la désinscription de l'école à l'âge mineur bien qu'ils soient en obligation scolaire. Les parents sont donc démunis face à ce genre de situations, car ils sont responsables de la scolarité de leurs enfants et éprouvent souvent des craintes par rapport aux répercussions qu'il pourrait y avoir.

#### **Autres actions menées des suites de nos constats:**

- **Non maîtrise de la langue française et difficultés d'apprentissage**

---

<sup>7</sup> Hugon, M. (2010). Lutter contre le décrochage scolaire : quelques pistes pédagogiques. *Informations sociales*, 161, 36-45. <https://doi.org/10.3917/inso.161.0036>

## Partenariat avec une école primaire de Saint-Josse

Comme mentionné dans le rapport d'activité précédent, en 2021, un partenariat avec une école primaire de Saint-Josse a été conclu dans le but d'apporter une aide complémentaire à l'institutrice de la première primaire qui faisait face à une dizaine d'enfants ne maîtrisant pas la langue française au sein de sa classe.

Nous avons observé durant cet accompagnement quelques difficultés comme :

- Une méconnaissance de la langue d'enseignement par une grande partie des enfants de la classe
- un manque de mixité culturelle au sein de la classe
- de l'absentéisme scolaire
- un manque d'implication parentale

De part ce constat, un accompagnement a été mis en place au sein de la classe. Vous trouverez les informations liées à l'accompagnement dans le rapport d'activité précédent. Vous trouverez également un point théorique relatif à l'implication parentale dans la partie sur la scolarité.

### 3. Nos actions collectives (prévention éducative et sociale)

Toutes nos actions collectives, qu'elles soit de prévention sociale ou éducative, reposent sur le diagnostic social que nous avons réalisé.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau reprenant les moyens mis en place pour répondre aux problématiques décelées.

<u>Problématiques</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Moyens</u>
Scolarité	Réduire les difficultés scolaires des enfants issus de milieux défavorisés, travail d'information et élargissement des possibilités, travail de la mobilité, valorisation, réduire la vulnérabilité et la désaffiliation, mobilisation des parents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole des devoirs</li> <li>- Permanence psychosociale</li> <li>- Animations dans les écoles</li> <li>- Relations avec les parents</li> <li>- Conseil de participation</li> </ul>
Mixité	Favoriser l'ouverture à l'autre, à l'extérieur, valorisation du travail accompli, travailler la mobilité, création de réseaux, réduire la	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités pédagogiques et ateliers</li> <li>- Rencontres avec d'autres publics</li> <li>- Journées familiales</li> </ul>

	désaffiliation, autonomie du public.	
Relations intrafamiliales et intergénérationnelles	Transmission de repères et de limites, transmission de valeurs, réduction de la consommation des écrans, réduire la vulnérabilité et la désaffiliation, soutien à la parentalité.	- Activités pédagogiques et ateliers - Partenariat avec autres associations - Permanence psychosociale - Groupes de parole
Individualisme	Sensibilisation au harcèlement et travail sur l'empathie, ouverture vers l'extérieur, réduction des violences, réduire la vulnérabilité et la désaffiliation, transmission de valeurs.	- Activités pédagogiques et ateliers - Groupe de parole - Partenariat avec d'autres associations
Précarité	Témoigner des violences subies par le public, suivi psychosocial, orientation, acquisition d'autonomie, ouverture vers l'extérieur.	- DSQ - Permanence psychosociale - Partenariat avec d'autres AMO

### 3.1. L'école de devoirs



Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h00, en dehors des vacances scolaires, nous accueillons près de 50 enfants du quartier ou des environs à qui nous fournissons une aide méthodologique aux devoirs, une aide à la compréhension aux leçons et une révision des cours.

Notre liste d'attente est saturée. La demande est de plus en plus forte chaque année, mais malheureusement, nous ne pouvons (faute d'espace) accueillir tout le monde. Les élèves sont répartis en trois groupes, 2 groupes de 45 minutes pour les primaires et un groupe d'une heure pour les secondaires.

Ce groupe 3 se divise en deux, le groupe A et le groupe B. Le groupe A vient le lundi et le jeudi, tandis que le groupe B vient le mardi et le vendredi. Le but étant de désengorger le groupe du secondaire qui est constitué de 30 jeunes. En procédant de la sorte, nous espérons mieux cibler les difficultés rencontrées par chaque jeune et ainsi les accompagner au mieux. Nous prenons le temps de rencontrer les parents (ou familles) en entretien individuel d'une heure environ avant les inscriptions. C'est l'occasion de réexpliquer le rôle de notre permanence psychosociale, d'énumérer tous les ateliers et groupes d'activités, de préciser notre rôle ainsi que celui de l'EDD (c'est-à-dire les quatre missions du décret car il s'avère que les attentes des parents se limitent souvent à une aide aux devoirs lorsque nous leur proposons un suivi global du développement de l'enfant).

Au soutien scolaire, une copie des bulletins est demandée ainsi que les attestations de réussite ou d'échec afin d'avoir une meilleure idée de la situation et des acquis de l'enfant. Nous prenons en considération les éventuelles difficultés

d'apprentissage et nous entrons en contact avec les différents logopèdes et autres professionnels de la santé ou de l'éducation qui ont en charge ces enfants afin de dessiner clairement le cheminement des dernières années du jeune.

Les entretiens individuels permettent d'instaurer un climat de confiance et un partenariat durable et solide entre les parents, le jeune et notre association afin qu'ils se sentent libres de venir nous trouver si un jour des problèmes plus délicats venaient à apparaître. Nous insistons sur le fait que le suivi est assez complet et ne se réduit pas aux points d'un bulletin. Ils peuvent se tourner vers notre service pour toute demande de renseignements ou toute aide administrative relative à la jeunesse ou à l'exercice de leur rôle parental. Nous rappelons que nous sommes là pour les aiguiller, les orienter. Nous avons cette oreille attentive vers laquelle ils peuvent se tourner à tout moment en cas de problème. Nous aidons les jeunes à mieux s'orienter et accompagnons les parents à mieux les conseiller. Nous ne prenons jamais parti pour un type d'enseignement ou l'autre, un établissement ou une quelconque option. Nous tentons de conseiller du mieux possible, en veillant à ne pas nous subordonner aux conseils de classe ou des professeurs. Sont ici pris en compte les envies et les possibilités de chaque individu, tant des parents que des enfants.

Enfin, nous mettons l'accent sur le fait que nous ne nous portons pas garants de la réussite scolaire des jeunes, néanmoins nous mettons tout en œuvre pour leur donner les outils nécessaires quant à leur autonomisation et leur réussite.

Les parents s'engagent au moyen de la charte à se positionner en tant que partenaires de notre service afin de travailler ensemble, le jeune étant placé au centre de notre attention conjointe. Un règlement auquel ils adhèrent. Si un parent le souhaite, il peut demander à se faire accompagner lors d'une réunion de parents dans les écoles, d'une visite chez un intervenant externe, que ce soit pour apporter une aide à la compréhension du discours du professionnel, d'être un soutien quelconque ou simplement d'être informé afin de mieux suivre globalement l'évolution de l'enfant. La mise en place d'un tel processus vise à renforcer les chances de réussite des jeunes et d'atténuer les inégalités sociales.

Nous remarquons toutefois que certains parents sont assez difficiles à joindre ou sont peu réactifs à nos sollicitations. Nous devons régulièrement leur rappeler les engagements auxquels ils ont adhéré lors de l'inscription de leur(s) enfant(s). C'est pourquoi, lors de cette rentrée 2022-2023, l'accent a été mis sur la stabilité et la présence du jeune. En effet, il est primordial de partir sur de bonnes résolutions pour espérer avoir plus de chances de réussir. Pour ce faire, les parents ont été avertis que l'absence non justifiée ne sera plus prise à la légère. Par ailleurs, si un jeune venait à obtenir trois absences non justifiées, l'institution recontacte les parents en vue de mettre en place un entretien au sein de nos locaux. L'objectif est simple, redonner à l'EDD une certaine autorité, un certain cadre, mais c'est également une manière de responsabiliser les familles. Parce qu'une place non utilisée est une place en moins pour un jeune en besoin d'une aide scolaire.

Notre école de devoirs reste très abordable en termes de cotisation. Sachant que la grande majorité de nos familles vivent avec des ressources minimales (revenu d'intégration sociale, chômage, ou des emplois précaires), le souhait a été de maintenir une politique claire : « éviter de mettre à mal les familles qui sont dans le besoin ».

A titre d'exemple, la cotisation pour une année complète est de 20€. Sur le territoire tennodois, nous sommes une des écoles de devoirs qui demande la plus faible cotisation. En moyenne, dans les autres institutions, une cotisation EDD se situe autour des 80€ par année scolaire.

Si proposer une faible cotisation comprend des points positifs, force est de constater que cela pose parfois problème. L'un des désavantages est le manque d'implication des familles, car la cotisation ne constitue pas un obstacle pour celles-ci et ne les oblige pas à faire certains efforts (prévenir lors des absences, des retards), ce qui constitue un motif d'exclusion.

Pour éviter cela, nous avons décidé de mettre en place un système de caution. Ce système sanctionne les familles qui ne respectent pas leurs engagements. Si après la mise en place de cette caution, un changement s'opère, la caution est rendue en fin d'année. Par contre, si aucun changement ne s'opère, alors la caution est perdue et elle est suivie d'une désinscription.

Cette activité est renforcée par une équipe de volontaires : étudiants des kots à projets de la faculté Saint-Louis, des jeunes professeurs, des professeurs retraités, des jeunes actifs dans le domaine du bénévolat, etc.

### 3.1.1. Les remédiations



Tous les mercredis après-midi, de 14h à 17h en période scolaire et ponctuellement sur demande lors des vacances, nous organisons des ateliers de remédiation à destination des petits comme des grands.

Ces ateliers se donnent sous forme individuelle ou à plusieurs, avec un bénévole

(généralement des professeurs en devenir ou des professeurs déjà établis) sur les différentes matières qui posent problème aux jeunes.

Pour l'année 2022, nous avons continué notre fonctionnement habituel les mercredis et donnons toujours la priorité à ceux qui en ont le plus besoin et/ou qui en font la demande express. Aussi, sont prioritaires les élèves s'investissant le plus dans leur parcours... Et ceux inscrits dans nos activités ainsi qu'à notre soutien scolaire quotidien.

Toutefois, nous prenons contact avec les parents des autres enfants régulièrement afin de leur rappeler l'importance de suivre leurs enfants au jour-le-jour et de stimuler les grands à être proactifs.

De manière plus pratique, de petits groupes de 3 à 6 élèves se succèdent en mathématiques, néerlandais et en science. Nous bénéficions pour ce faire de l'aide de professeurs et d'étudiants volontaires spécialisés.

Les matières comme le français, l'anglais, la géographie ou l'histoire se donnent en cours particuliers de manière ponctuelle tout comme les séances de méthodologie, les préparations au CESS, CE1D, CEB...

Pour ce qui est des élèves du primaire, nous suivons le parcours des enfants avec les plus grandes difficultés grâce aux évaluations hebdomadaires des volontaires dans leur carnet de bord, aux bulletins, mais aussi aux demandes des logopèdes et autres intervenants externes avec qui nous mettons en place des carnets de liaison lorsqu'ils sont preneurs du partenariat proposé.

Nous recensons donc les lacunes et tentons lors des séances individuelles de travailler cela avec les enfants de manière ludique (jeux de lecture, jeux éducatifs, jeux des tables de multiplication, etc)

Je rappelle que nous n'avons pas vocation à remplacer quelconque suivi logopédique ou autre, mais tentons de soutenir et d'appuyer l'intervention de ces derniers. Les professionnels de la santé sont souvent preneurs de cette continuité de leur travail, car cela permet de renforcer les actes posés par tous les intervenants externes et de coordonner nos actions respectives.

### **3.1.2. Ateliers “extra” et “active ta biblio”**

L'une des problématiques liées à nos listes d'attente et à la forte demande est l'impossibilité d'inscrire tous les enfants tant aux activités éducatives qu'au soutien scolaire quotidien.

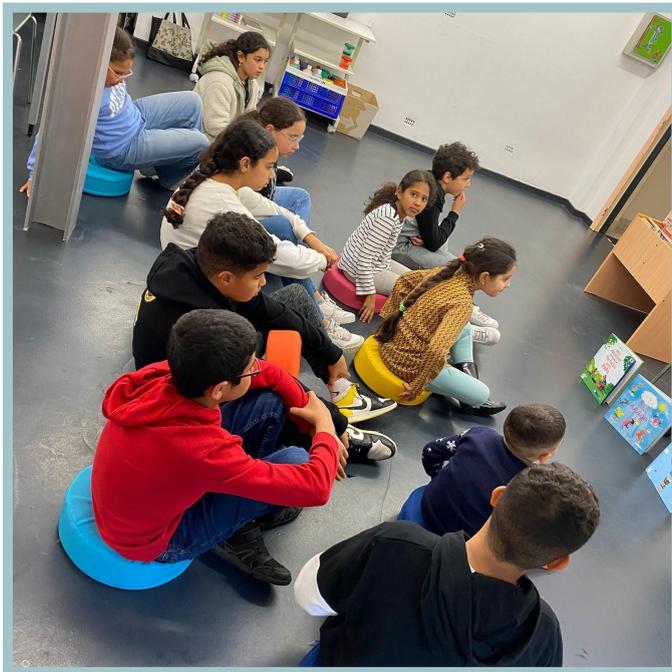
Depuis quelques années déjà, nous faisons tout notre possible pour répondre à nos quatre missions chères aux EDD avec tous les enfants participants aux activités. Afin de répondre à la demande pressante d'activités socio-éducatives et d'animations de qualité, nous avons lancé plusieurs ateliers ponctuels sur divers thématiques et sujets qui sont destinés aux enfants suivis au soutien scolaire.

Pour les primaires, nous organisons chaque mois des visites et animations à la Bibliothèque de Saint-Josse afin de travailler la lecture, l'écriture, le développement de l'imaginaire des enfants en besoin.

Nous avons également mis en place une académie de printemps lors de cette année 2022. Ce fut une franche réussite avec des étudiants de primaires et de secondaires qui ont pu participer à différents cours, que ce soit des mathématiques, du néerlandais, des sciences. Cette académie de printemps a donné la possibilité aux jeunes de retravailler des manques ou d'approfondir leurs connaissances dans certaines matières. Cela se déroule du lundi au vendredi, lors de la deuxième semaine des vacances de pâques, de 10h à 13h soit 3 heures par jour.

La sensibilisation au monde du handicap est aussi très importante à nos yeux, raison pour laquelle nous avons participé lors d'une séance d'« Active Ta Biblio » à une lecture de conte signée par une volontaire atteinte de surdité et qui fait partie de « La Maison des Sourds », séance qui a été suivie d'une visite à la « ligue braille ». Nous avons pour objectif de maintenir ces activités extra qui apportent énormément, aussi bien aux jeunes qu'aux professionnels.

De plus, nouveauté de cette année 2022-2023 :



Nous avons également établi une collaboration avec la bibliothèque de Saint-Josse afin de permettre au groupe remédiation secondaire d'Inser'Action de participer à leur espace EPN (espace public numérique) trois fois sur l'année. Dans un premier temps, nous avons fixé trois jours de participation. Lors de ces 3 jours, les secondaires ont travaillé sur une thématique choisie par l'équipe éducative de l'EDD et de la bibliothèque, qui

était « le Harcèlement Scolaire ».

Ils ont préparé un PowerPoint et un panneau explicatif afin de pouvoir le présenter par la suite. C'est un travail qui est demandé lors du temps de remédiation secondaire dans le cadre du projet EPN à la bibliothèque.

De plus, ils ont pu découvrir les autres programmes de travail (Word, Excel, etc.), dans le but de pouvoir créer un CV, lettre de motivation, etc. Cette collaboration a été un succès. Nous espérons renouveler à nouveau ce projet l'année prochaine.

### **3.1.3. Les volontaires**

Nous prenons toujours le temps de discuter avec nos bénévoles à la fin des ateliers pour avoir un retour des observations et du ressenti de tous. Nous échangeons également autour des projets que nous souhaitons mettre en place. L'expérience des nouveaux ainsi que des plus anciens (professeurs ou anciens instituteurs) nous permet de recadrer nos actions, d'améliorer notre approche, etc.

Nous qui utilisons jusqu'à maintenant un carnet individualisé, nous avons décidé de changer l'approche en passant à une feuille d'évaluation centralisée, que doit remplir l'éducateur en charge via les échanges qu'il aura eus avec le jeune ou avec les bénévoles qui participent à la séance. Cette méthode d'évaluation n'est pas figée et nous permet d'optimiser le tout en apportant les modifications et ajustements nécessaires. Cette évaluation est faite de manière hebdomadaire, en fin de semaine, le vendredi, histoire de récapituler la semaine écoulée au niveau de l'école de devoirs.

Une réunion a également lieu dans nos locaux avec l'ensemble des bénévoles de notre soutien scolaire afin de faire le point sur les jeunes de notre école de devoirs. Ces réunions seront généralisées dans le futur, avec les différents bénévoles des différents secteurs (EDD, piscine, atelier, ...).

## 3.2. Les activités socio-éducatives



### 3.2.1. Les activités durant l'année

Les activités socio-éducatives sont proposées aux jeunes de 4 à 17 ans. Les jeunes sont répartis en plusieurs groupes, parmi lesquels :

Juniors (4-6ans) : tous les mercredis de 13h30 à 18h00

Castors mercredi (7-10ans) : tous les mercredis de 13h30 à 18h00

Castors samedi (10-12ans) : tous les samedis de 13h30 à 18h00

Grands (12-17ans) : tous les samedis de 13h30 à 18h00

Les activités que nous proposons sont variées et diversifiées, elles peuvent changer d'une année à une autre mais les objectifs visés par l'asbl demeurent les mêmes, à savoir :

L'épanouissement personnel des enfants, mais aussi l'épanouissement en groupe, et cela, tant au niveau culturel, artistique, sportif, que éducatif.



La promotion de leur autonomie : Nous n'hésitons pas à les impliquer dans nos activités, en leur conférant des tâches bien précises. Nous tentons de responsabiliser les enfants au mieux tout en respectant leur rythme et leurs besoins.

L'ouverture vers le monde extérieur : Nous mettons en place un certain nombre d'activités diversifiées en vue de développer leur esprit critique et leur esprit d'initiative. De plus, nous travaillons en partenariat avec

d'autres associations (ex : ce qui nous permet d'inviter les enfants à rencontrer d'autres générations).

On encourage le partage, la cohésion, le vivre ensemble.



### 3.2.2. Les activités durant les vacances scolaires

Nous avons organisé sur l'année 2022, 18 jours d'activités pendant les périodes de vacances scolaires.

#### Carnaval 2022

Durée : 5 jours d'activités

Public : Enfants âgés entre 4 et 12 ans

Nombre de participants : 46 jeunes

#### Pâques 2022

Nous avons organisé, en lien avec les remédiations (primaire et secondaire), « l'Académie de printemps ».

Durée : 5 jours d'activités

Public : 10 jeunes du primaire et 12 adolescents du secondaire

#### Été 2022

Durée : 5 jours d'activités

Public : Enfants entre 4 et 17 ans

Nombre de participants : 78 jeunes

#### Toussaint 2022

Durée : 8 jours d'activités

Public : Enfants entre 4 et 17 ans

Nombre de participants : 78 jeunes

#### Noël 2022

Durée : 5 jours d'activités

Public : Jeunes âgés entre 4 et 17 ans.

Nombre de participants : 78 jeunes

Nous comptabilisons +/- 526 heures sur 23 jours d'activités tous les groupes confondus.

Durant ces activités, nous avons travaillé le vivre-ensemble, l'entraide et la solidarité, l'inclusion, la citoyenneté. Nous responsabilisons les jeunes un maximum.



### **3.3. Les ateliers pédagogiques**

Chaque semaine, nous proposons 2 ateliers différents destinés à des jeunes âgés de 7 à 20 ans et dont les objectifs visés sont similaires à nos activités pédagogiques, à savoir :

Le développement de valeurs citoyennes

L'émergence de la solidarité

L'ouverture vers l'extérieur et vers le monde

Développer l'esprit critique et la confiance en soi

La mixité, la tolérance, l'inclusion

La valorisation des jeunes

#### **3.3.1. L'atelier théâtre**

Réalisés sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois, les projets ponctuels de ce type visent généralement l'acquisition de nouvelles compétences pour les jeunes. Que ce soit une initiation sous formes d'art ou encore la réalisation d'une vidéo, ces projets permettent aux participants de s'exprimer autour de leur vécu, de leur histoire, croyance ou ressenti.

L'autre objectif de ces projets est de valoriser la parole des jeunes, et de la faire entendre par un public plus large. Que ce soit devant des spectateurs, dans un journal ou sur notre site internet, l'expression des jeunes y est diffusée le plus largement possible. Ce type de projet favorise la mixité culturelle.

En fin d'année 2022, de septembre à décembre, sous réserve de l'approbation de la COCOF, dans le cadre de la cohésion sociale et pour la renforcer, nous avons répondu à l'appel du collège communal en mettant en place un projet qui favorise la mixité culturelle et qui répondait aux thématiques qui étaient proposées par la concertation locale (Appel à projets - Réserve communale 2022 - Cohésion

sociale). Nous avons rassemblé 8 jeunes âgés de 11 à 16 ans autour d'un projet visant à la création d'une pièce de théâtre.



Ce projet, à la différence de notre « atelier théâtre », est limité dans le temps et se déroule théoriquement sur une période de 3 ou 4 mois. A la reprise en septembre, nous avons fait le choix de créer un groupe « plus jeune » que les années précédentes. Cet atelier s'adressait à un public âgé entre 10 et 15 ans. Aujourd'hui, nous comptons parmi ce groupe 8 jeunes issus de nos activités et du quartier. Ce qui vient renforcer notre travail avec un public de proximité. Nous avons un même objectif pour la seconde partie de l'année : la réalisation de capsules vidéos sur le thème de la « différence de genre ».

Dans ces capsules, les jeunes nous plongent dans leur compréhension de la différence de genre avec des thématiques liées aux problématiques qu'ils connaissent. En effet, la parole du jeune est mise en avant et nous avons pu travailler sur les discriminations que subissent certains genres, une immersion offerte par les jeunes du quartier et de nos activités.

### **3.3.2. L'atelier jeux de société**

L'atelier Jeux de société se déroule tous les jeudis de 17h00 à 19h00. Actuellement, le groupe est composé de 10 participantes âgées de 7 à 12 ans. Nous

observons une vraie demande et une forte application en termes de participation, le groupe est très régulier en termes de présence.

L'atelier est organisé à la rue verte au local de l'ASBL "notre quartier". Pouvoir disposer de cet espace partagé est une chance inespérée pour nous, car nous sommes conscients de la difficulté à trouver un local adapté aux activités sur la commune de Saint-Josse reste très difficile.

En ce qui concerne notre atelier, jouer à des jeux de société implique que les jeunes soient présents physiquement et se concentrent sur le temps consacré à cette activité. A travers notre atelier, nous visons plusieurs objectifs :

Rapprocher les jeunes les uns des autres (la base du « jeu » étant la coopération)

Renforcer leurs relations

Développer leurs capacités cognitives (mémoire, attention, sens critique, ...)

Apprendre à respecter les règles

Et surtout les déconnecter quelque peu du monde numérique auquel ils semblent de plus en plus attachés, voire même dans certaines situations « dépendants ».

L'atelier jeux de société incarne des valeurs fortes de sociabilité et d'échanges, et on sait combien il est important de pouvoir créer du lien social.

Nous sommes abonnés à la ludothèque de la COCOF qui constitue une vraie richesse en termes de jeux. Le personnel présent sur place facilite la location en nous conseillant, orientant vers des jeux qui viennent répondre à la dynamique de la cohésion sociale et de manière plus générale à nos besoins.

### **3.3.3. L'atelier informatique**

Nous n'avons pas réussi à remettre en route l'atelier informatique cette année. Nous espérons pouvoir redémarrer celui-ci en 2023.

### 3.4. Les camps

L'organisation du camp a été remaniée et ce sont deux camps distincts qui ont vu le jour cette année.



Le premier camp a été organisé à Werbomont en région Wallonne, dans la Province de Liège, lors des vacances de printemps du lundi 04 au vendredi 08 avril 2022. Le groupe était composé de 30 jeunes âgés entre 7 et 12 ans. Lors de ce camp, diverses activités en plein air ont été organisées

dans le but de faire découvrir à nos jeunes la région, son patrimoine et sa culture. Le camp poursuit aussi d'autres objectifs comme la création / le renforcement de la cohésion de groupe et de l'équipe éducative.

Ensuite, nous avons clôturé l'année avec le groupe des « Grands » que nous avons emmené à Basseilles, pour un camp sous le thème de « Survivor ». Le camp des « Grands », a été organisé durant le mois de juillet, en été, du 12 au 15 juillet avec un groupe composé de 25 jeunes âgés entre 12 et 16 ans.

Lors de ce camp, nous avons travaillé le vivre-ensemble, l'entraide et la solidarité. Nous tentons de responsabiliser les jeunes, notamment par la réalisation des tâches quotidiennes ou dans l'élaboration de jeux en équipes.



Enfin, un projet a vu le jour en 2022 et donnera naissance à un camp à Durbuy à l'été 2023, celui de la vente de jus de pommes Bio, de gaufres et de bougies, par le groupe des grands. C'est un projet qui a traversé deux années, avec des moments de vente, d'échanges sociaux pour aboutir à un moment d'évasion et de cohésion lors de ce camp de juillet 2023 à Durbuy.



### 3.5. Les journées “spéciales”

#### 3.5.1. La journée de clôture

Nous avons pu organiser notre traditionnelle journée de clôture le 25 juin 2022. Cet événement rassemble nos familles et professionnels autour d’une journée, centrée sur la culture ou sur une activité pédagogique (ferme, jeux, etc.).

Cette année, nous sommes allés à la citadelle de Dinant. Nous avons pu y découvrir l’histoire de la ville et de la citadelle. Nous avons terminé la visite par une belle croisière sur la Meuse.

Le groupe était composé de 70 personnes. Autant dire que la motivation était bien au rendez-vous. Ce type d’activité reste crucial au niveau de la cohésion sociale.

Elle permet la rencontre entre les jeunes et les adultes, les familles et les professionnels et de se retrouver dans un cadre différent et dépaystant.

### 3.5.2. La journée des montées

La journée des montées célèbre le passage des jeunes d'un groupe d'activité à un autre suivant l'âge ou la maturité. C'est également l'occasion d'introduire les nouveaux venus et de dire au revoir aux plus grands qui nous quittent.

Cette année, cette journée s'est déroulée le 1er octobre 2022 au stade Petre à Evere. Nous avons accueilli +/- 80 personnes (enfants, parents et professionnels).

La première partie de la journée a été dédiée au rituel de passage et d'accueil. Durant cette matinée, plusieurs jeux ont été organisés pour chacun des groupes présents (Juniors, Castors, Grands).



En début d'après-midi, les parents sont arrivés à la plaine d'Evere et ont été conviés à notre traditionnel barbecue. C'est un moment qui se veut festif. Une

excellente occasion pour les familles de rencontrer les membres de notre équipe dans un contexte plus convivial, moins formel.

En fin d'après-midi, un jeu familial a été prévu auquel toutes les personnes présentes ont été conviées. Le jeu de cette année était porté sur le thème suivant : « Comment créer sa propre asbl ? »

Le jeu consistait à réussir une série d'épreuves afin de comprendre le fonctionnement d'une ASBL. Le parcours sur le terrain pouvait porter sur les subsides, les valeurs, l'engagement, le public, etc.

Par le biais de cette journée, nous espérons aussi contribuer à une relance des journées familiales où se rencontrent intervenants sociaux, parents, enfants, et ainsi redynamiser nos relations avec notre public en les valorisant et en leur offrant un espace où chacun contribue à sa façon au savoir-vivre et au vivre-ensemble.

### **3.6. Les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre des actions collectives**

#### **3.6.1. Les problématiques liées à l'école de devoirs**

L'une de nos priorités est le soutien à la scolarité et aux apprentissages. Les enfants et jeunes inscrits sont presque toujours en difficulté, que ce soit au niveau relationnel, familial ou scolaire. La langue française est souvent faiblement maîtrisée à l'oral et presque toujours dénigrée. Au niveau de l'écrit, la non-maîtrise des pré-requis de base pour le secondaire reste un frein aux apprentissages pour tous. Plus de la majorité des enfants suivis ici n'ont pas le français comme langue maternelle et cela se ressent dans toutes les matières.

Même en mathématiques, on peut observer l'incompréhension des énoncés qui rend la réalisation des exercices ardue. Beaucoup d'élèves ressentent donc des faiblesses généralisées sur le plan des apprentissages scolaires.

Les adolescents ont parfois des lacunes si importantes qu'il leur est presque impossible de surmonter les difficultés rencontrées sans suivre des remédiations relatives aux socles de compétences de base.

Notre EDD se situe dans un quartier dit « défavorisé » de Saint-Josse. Lorsqu'on parle de quartier défavorisé, c'est souvent « le résultat d'une conjonction de difficultés sociales qui peuvent nuire aux perspectives d'avenir de la population comme la faiblesse du revenu moyen et du taux de scolarisation, l'importance du chômage, la qualité parfois médiocre du cadre de vie et l'inaccessibilité des services publics. », c'est ce que relève une analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges réalisée sous la direction de l'U.L.B, à la demande du SPP Intégration sociale.

Au sein de notre quartier, on trouve une forte présence de personnes d'origine étrangère, des personnes présentant davantage de soucis de santé et un taux élevé de mauvais résultats scolaires.

Cette question des difficultés scolaires rencontrées par les élèves issus des milieux populaires serait expliquée par le fait que l'école jouerait un rôle classant et que les élèves de milieux populaires seraient ceux qui sont le plus exposés aux difficultés scolaires. Dans leurs travaux sur la question des difficultés scolaires rencontrées par les élèves issus des milieux populaires, Elisabeth BAUTIER, sociolinguiste et chercheuse en sciences de l'éducation et Patric RAYOU, professeur en sciences de l'éducation, rapportent que ce sont les normes proprement scolaires d'apprentissage qui ne seraient pas familières à leur monde social.

De ce fait, il existerait un certain décalage « entre les situations que l'enseignant croit mettre en place et ce que l'élève interprète (du point de vue des habitudes cognitives, langagières, relationnelles mais aussi du point de vue de la façon dont l'élève comprend ce que signifie travailler à l'école) ».

C'est ce à quoi nous devons faire face et que ces deux auteurs nomment « des malentendus scolaires » ce qui constitue l'une des problématiques principales que nous rencontrons au quotidien et qui sont liées à l'école.

### **3.6.2. Les problématiques liées à notre groupe d’alphabétisation**

Nous constatons toujours malheureusement une difficulté de régularité des présences pour certains apprenants. D’une part, nous avons un noyau toujours présent, mais d’autre part les apprenants s’absentent de manière régulière. Pour y remédier, nous avons refait une charte d’engagement que les participants ont signée. Nous demandons à présent de manière systématique des justificatifs pour excuser leurs absences. Au bout de 2, 3 absences injustifiées, nous refaisons le point avec eux afin de leur rappeler qu’au-delà de 5 absences injustifiées, une exclusion peut être envisagée.

### **3.7. Les leviers pour tenter de dépasser les difficultés rencontrées**

- Renforcement des remédiations
- Mise en œuvre de l’académie d’hiver, printemps, automne, été ...
- Réunion des parents + conseil des jeunes ...
- Entretien individuel via la permanence psychosociale, ou orientation/ accompagnement vers les services adéquats
- Interpellation des pouvoirs locaux (échevin de l’enseignement, participation au conseil de participation de l’école “Les Tournesols”, concertation locale ...)
- Rencontre des écoles de Saint-Josse via les réunions ATL
- Participation au réseau parents/écoles via le centre de santé mental le Méridien
- Participation à la coalition parents/élèves
- Participation au comité du diagnostic communautaire
- Mise en application du ROI et demande de justification des absences éventuelles

### **3.8. Les perspectives des actions collectives pour 2023**

Les perspectives de notre projet visent dans un premier temps à consolider les actions existantes tout en essayant d'innover sur des sujets d'actualité, nous espérons ainsi :

Agir pour réduire les inégalités sociétales et sociales.

Travailler sur la solidarité

Réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux

Mettre en place des activités structurelles incluant tout type de genres et visant à favoriser la mixité sociale, culturelle et économique

Renforcer l'apprentissage de la langue française

## **4. Nos autres actions**

### **4.1. La formation des jeunes**

Cette année, deux de nos jeunes ont eu la chance de poursuivre leur formation d'animateur en centre de vacances ou dans une plaine de jeux agréée par l'ONE en réalisant un stage pratique. Les deux ont effectué un stage dans un centre qui organise des camps de vacances.

La première partie consiste en une formation théorique en résidentiel durant 8 jours permettant d'intégrer des notions tant dans la sphère de la sociabilité, de l'animation que dans la créativité.

Les jeunes devront ensuite réaliser un deuxième stage pratique dans une organisation de jeunesse agréée par l'ONE et clôturer leur formation par un week-end d'évaluation.

## 4.2. Notre journal Action'réaction



La parole des jeunes est une force qui peut changer le monde. En donnant la possibilité aux jeunes de s'exprimer à travers notre journal Action'Réaction, nous leur offrons une tribune pour partager leurs expériences, leurs idées et leurs aspirations. Nous croyons en leur capacité à faire bouger les lignes et à créer un avenir meilleur notamment en les valorisant dans leur quotidien. Mais notre engagement ne s'arrête pas là. Nous avons également mis en lumière les témoignages

touchants des familles, car elles sont au cœur de nos sociétés et méritent d'être entendues. Leur voix est précieuse dans la construction d'une société plus inclusive et solidaire avec des adultes qui occupent leur place. Au-delà du partage de ces histoires inspirantes, nous avons aussi joué un rôle essentiel dans la sensibilisation du public sur différentes problématiques sociales. Que ce soit par le biais d'articles approfondis ou de témoignages percutants, nous mettons tout en œuvre pour informer nos lecteurs sur les réalités souvent méconnues qui existent autour d'eux.

Et bien sûr, l'éducation occupe une place centrale dans notre mission d'acteur d'aide à la jeunesse. Nous sommes fiers de pouvoir transmettre aux générations futures toutes ces actions menées depuis plusieurs années sur le territoire Tennodois car il n'y a rien de plus puissant que la connaissance pour transformer positivement nos vies.

En tant que travailleurs sociaux, nous considérons qu'il est primordial d'allier rigueur intellectuelle avec élégance littéraire afin d'offrir à nos lecteurs une expérience unique lorsqu'ils parcourent chaque page du journal Action'Réaction.

### 4.3. Les cours d’alphabétisation

Nous proposons des ateliers d’alphabétisation. Ces ateliers, qui sont mis en place depuis plusieurs années, se divisent en trois séances, données les lundis, mardis et vendredi matin.

Lundi : Projet « Entre-Mères »

Pour les cours du lundi, nous avons créé un partenariat avec Eyad Asbl et nous avons donc rejoint avec notre groupe d’alphabétisation le projet « Entre mères ». Les séances ont lieu tous les lundis de 09h00 à 12h00 et il y a de temps en temps des activités, des sorties culturelles qui ont lieu en dehors de cet horaire. Le projet est destiné à des femmes qui sont issues de l’immigration et qui sont mamans. Comme notre groupe est également composé de mamans et qu’elles sont toutes issues de l’immigration, nous avons voulu prendre part à ce projet qui répondait totalement à nos attentes et aux missions que nous poursuivons.

“Entre-Mères” est un espace de rencontres et d’échanges autour du sujet d’être mère en déracinement ou en exil. Il a pour but l’autonomisation des femmes dans la reconstruction de leur identité entre le contexte de la migration et la construction de la famille en contexte inconnu, multiculturel ou transculturel. L’objectif est que les mamans participantes reprennent le pouvoir sur leur vie en tant que femmes immigrées et actrices de leur devenir, qu’elles puissent (re) découvrir leur richesse et ressources en tant que femmes et mères et qu’elles puissent devenir actrices de changement et de développement autour de ce sujet.

Vu que tous les ateliers sont participatifs, nous échangeons et tout cela en français, cela permet aux mamans de pratiquer leur français oral, de contribuer également à leur émancipation, au développement de leur esprit critique et de leur citoyenneté.

Mardi et vendredi : Apprentissage du français

Dans ce point, nous allons expliciter les séances que nous donnons le mardi et le vendredi matin. Ces deux moments de la semaine, de 09h45 à 12h45, sont consacrés à l’apprentissage du français via des exercices, des jeux et de la théorie.

Généralement, les séances sont articulées de la même manière, qu'importe le thème. Tout d'abord, nous organisons une approche théorique et explicative, un moment d'échange oral avec les bénéficiaires sur le sujet, ce qu'elles en pensent, ce qu'elles connaissent sur ce thème. Le but est de pouvoir les faire parler et travailler l'expression orale. Ensuite, nous travaillons ensemble sur des exercices, mêlant écriture et photos, cette manière de faire permet une meilleure assimilation, moins brute, lorsqu'on aborde des thèmes parfois complexes.

En fin de séance, nous terminons toujours par des petits exercices individuels, qui permettent de jauger la compréhension des participantes. C'est un moment qui plaît énormément, elles ont l'impression d'être dans une situation style « examen/contrôle ».

Lors de cette année 2022-2023, notre encadrante a décidé de mettre de côté l'apprentissage classique (orthographe, grammaire, et ce bien que nous l'abordions de temps à autre) pour un apprentissage plus « utile », via des thèmes qui peuvent directement toucher notre public dans la vie de tous les jours.

Que ce soit pour se déplacer, prendre un rendez-vous médical tout en connaissant les différents professionnels qui composent ce milieu et leurs spécificités, mais également des mises en situation réelles : savoir se situer et demander son chemin, savoir nommer les différentes parties du corps, pouvoir parler de ses sentiments et de ses émotions.

Concernant ce dernier point, nous utilisons un portefeuille d'émotions avec des pictogrammes, celui-ci est composé de plusieurs sentiments/émotions et il permet aux participants de donner leur ressenti sur leur journée, leur semaine ou tout simplement partager ce qu'ils traversent.

#### **4.4. Les cours de natation**

Notre École de Natation fonctionne avec des travailleurs permanents de l'asbl Inser'Action ainsi qu'avec une équipe de volontaires.

Ces cours de natation sont donnés de manière professionnelle par des moniteurs qualifiés.

La participation financière est limitée au minimum pour permettre à tous de profiter de cours de qualité abordables pour toutes les bourses.

Nos cours se déroulent les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30 aux Bains de Saint-Josse.

Cette année, nous avons pu reprendre nos cours sans aucune restriction des autorités communales et donc retrouver un semblant de normalité.

Petite nouveauté également pour cette année. Le groupe des « bleus 1 » du mardi est réparti en deux sous-groupes. Un groupe qui reste le mardi comme auparavant,



et un autre, qui vient le jeudi.

Cette décision a été prise après qu'on ait constaté des niveaux différents dans ce groupe et un trop grand nombre de nageurs inscrits.

Un système de tableau/grille d'évaluation a également été mis en place pour chacun de nos groupes de natation afin de permettre une meilleure

vue d'ensemble sur l'évolution de nos jeunes.

## 5. Nos outils

### 5.1. Les réunions

Pour la permanence psychosociale:

Une réunion est organisée chaque semaine afin de passer en revue les dernières demandes traitées ainsi que le suivi des différents dossiers.

Pour les activités collectives:

Tous les jeudis matin, nous nous rassemblons en équipe afin de discuter ensemble des différentes activités et ateliers passés et à venir. Nous revoyons ensemble la situation de chaque jeune, nous donnons nos ressentis et faisons part aux autres de nos analyses de terrain. Nous évaluons les évolutions positives ou à contrario négatives et posons une réflexion sur les actions possibles à mener avec chaque enfant et sa famille.

Nous passons donc en revue l'ensemble de nos activités, ce qui a fonctionné ou non et discutons des nouveaux projets envisagés ainsi que la manière de les mettre en place. Aussi, nous avons effectué un changement au niveau des réunions, en effet un jour par mois, un temps de réflexion collectif sera dégagé pour la création d'activités pour nos différents groupes de jeunes.

Enfin, nous avons ajouté une réunion par mois, qui a pour objectif de rassembler tous les éducateurs et leur permettre d'améliorer/de développer leurs compétences en échangeant sur la création de grands jeux pour nos activités éducatives.

## **5.2. Les supervisions**

Nous participons régulièrement à une supervision avec Mme A. Joos De Ter Beerst, psychanalyste et membre praticienne de l'Association freudienne de Belgique ainsi que de l'Association lacanienne internationale, où nous analysons plus en détail un cas qui requiert une plus grande attention.

Nous critiquons nos actions sur le plus long terme et trouvons ensemble des pistes d'action ciblées avec son aide.

### 5.3. Les partenaires

Certaines de nos actions sont entreprises avec l'aide d'intervenants externes. Nous faisons partie du maillage associatif du quartier et, de ce fait, participons à de nombreuses réunions et activités connexes.

Nous faisons partie des membres constitutifs du DSQ (Développement social du quartier Botanique) qui soutient divers projets avec les habitants des rues avoisinantes.

Nous siégeons au conseil de participation de l'école Les Tournesols où les problématiques locales sont discutées avec l'équipe éducative, la direction, les parents et les élèves ainsi que l'échevin de l'enseignement.

Certaines demandes prioritaires faites par la direction de l'école ont été prises en compte en inscrivant des enfants en situation délicate au sein de nos activités.

Nous accueillons régulièrement des enfants issus d'une institution voisine « La Maison Rue Verte » qui héberge des mères et leurs enfants.

Il existe aussi un partenariat avec la bibliothèque de Saint-Josse afin de recevoir une quarantaine de livres en prêt chaque mois et d'y emmener régulièrement les enfants ayant les plus grosses difficultés en français.

Nous faisons partie du comité de développement de la lecture qui s'est réuni plusieurs fois en 2022 pour rédiger le plan quinquennal de la bibliothèque. Des visites dans d'autres associations sont organisées régulièrement durant l'année et les visites avec les jeunes y sont récurrentes lors des activités socio-éducatives ou de vacances. Nous travaillons constamment à trouver des partenaires fiables et durables dans tous les projets mis en place et nous échangeons des services avec les autres associations locales, ce qui nous permet par exemple d'avoir accès à des locaux plus grands lorsque cela est nécessaire. Nos partenariats ont pu reprendre avec l'ensemble de nos activités (Musées, Bibliothèques, La Ligue de Braille, etc.). Ces activités facilitent la mise en place d'activités de sensibilisation.

## **Les lieux de rencontres et d'échanges**

### **- AMONET**

Comme les années précédentes, nous poursuivons notre collaboration avec le regroupement des AMO, appelé Amo.net, conçu pour réfléchir autour des différentes pratiques et thématiques des médias. Les partenaires sont issus des quatre coins de la Belgique. Lors de nos rencontres, nous traitons essentiellement les questions relatives à l'utilisation des outils numériques, des réseaux sociaux, etc. Cela nous permet d'améliorer notre pratique en cette matière. D'ailleurs, grâce à ces réflexions, nous avons créé notre page Instagram.

### **- Conseil de prévention et conseil de concertation intra-sectorielle**

Nous avons participé, tout au long de l'année, au conseil de prévention ainsi qu'au conseil de concertation intra-sectorielle.

Nous accordons une importance particulière à ces rendez-vous qui permettent aux AMO de se concerter avec les autres acteurs qui agissent sur la zone de Bruxelles en faveur de la jeunesse.

### **- Diagnostic communautaire**

Nous avons participé activement au diagnostic communautaire qui est à l'initiative du Centre de santé mentale Le Méridien qui se situe à Saint-Josse. Ce travail a été réalisé via la mobilisation des habitants et des professionnels de Saint-Josse et Schaerbeek afin de comprendre et changer leur réalité de vie. Ce diagnostic a permis de faire ressortir des constats positifs et négatifs émanant du terrain et d'élaborer des pistes d'action afin d'améliorer le quotidien des habitants.

Le rapport final du Diagnostic communautaire de Saint-Josse-ten-Noode et des quartiers limitrophes Nord-Brabant et Josaphat de Schaerbeek a été finalisé en 2021. L'année 2022 a été consacrée en grande partie aux préparatifs et à l'organisation de la journée événementielle de présentation du travail réalisé. Cette journée a été l'occasion de soumettre les recommandations (définies avec le comité composé d'habitants/travailleurs du quartier) au vote du public, et ce, en présence des bourgmestres des 2 communes concernées (Saint-Josse et

Schaerbeek). Le vote ayant pour but de faire ressortir les recommandations à traiter en priorité.

Afin de poursuivre le travail, 4 groupes de travail et d'action (gta) ont été créés :

- GTA Information
- GTA Habitants relais
- GTA Santé/multiculturalité
- GTA Espaces de rencontre et d'échanges

Inser'action s'est plus particulièrement investi dans le GTA Information qui a pour but de créer un outil le plus intuitif et inclusif possible, exploitable sur Internet, en version mobile, en version papier, qui soit au service de la population et des services afin de faciliter l'orientation des publics.

Les réunions du comité où se retrouvent tous les participants (professionnels et habitants) ont toujours lieu afin de donner des nouvelles sur les avancées des différents GTA et de voir les différentes articulations possibles entre eux, poursuivre la mobilisation de nouveaux habitants, coordonner le tout.

## **5.4. La communication**

### **Développement sur les réseaux sociaux**

Nous disposons d'une page Facebook et d'une page Instagram.

L'ensemble de ces moyens de communication / d'expression nous permet de toucher un maximum de bénéficiaires pour le service.

Nos pages Facebook (512 abonnés) et Instagram (199 abonnés) nous permettent de faire connaître plus largement nos actions et de transmettre des informations relatives à la jeunesse à un maximum de personnes.

## Conclusion

Cette année a été riche en actions et réalisations pour notre association. Nous avons mené à bien plusieurs projets qui ont permis de répondre aux besoins de notre public (les jeunes et les familles), notamment en matière d'accompagnement scolaire, d'aide à l'orientation et d'accompagnement individuel. Ces projets ont été élaborés avec soin et ont été mis en place grâce à l'implication et au dévouement de nos membres et de nos bénévoles.

Nous avons également consolidé nos partenariats et développé de nouvelles collaborations avec une multitude d'acteurs locaux. Ces partenariats sont essentiels pour la pérennité de nos actions.

Malgré les réussites de cette année, nous sommes conscients que les défis restent nombreux pour l'accompagnement des jeunes et des familles précarisées. Les constats présentés dans ce rapport renforcent notre conviction que le travail de prévention est incontournable pour offrir aux jeunes les meilleures opportunités pour leur avenir.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres de l'association, les partenaires, les bénévoles et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de nos actions durant cette année. Leur engagement et leur implication sont des atouts précieux pour notre association. Nous sommes convaincus que l'union de nos forces peut faire la différence pour un avenir meilleur.

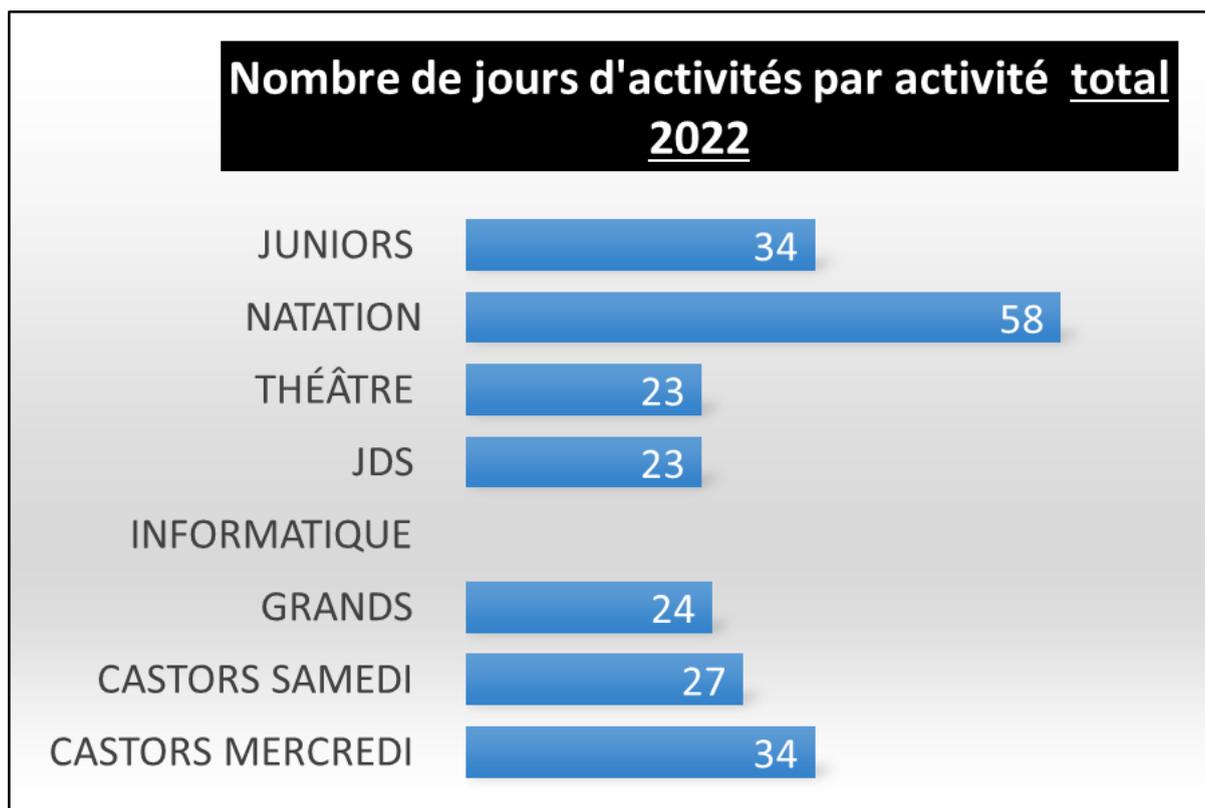
Pour l'année à venir, nous avons de nouveaux projets ambitieux en cours de développement. Nous espérons pouvoir compter sur la participation de tous pour les mener à bien et poursuivre notre mission d'accompagnement des jeunes et des familles précarisées.

Au plaisir de vous rencontrer à l'AMO !

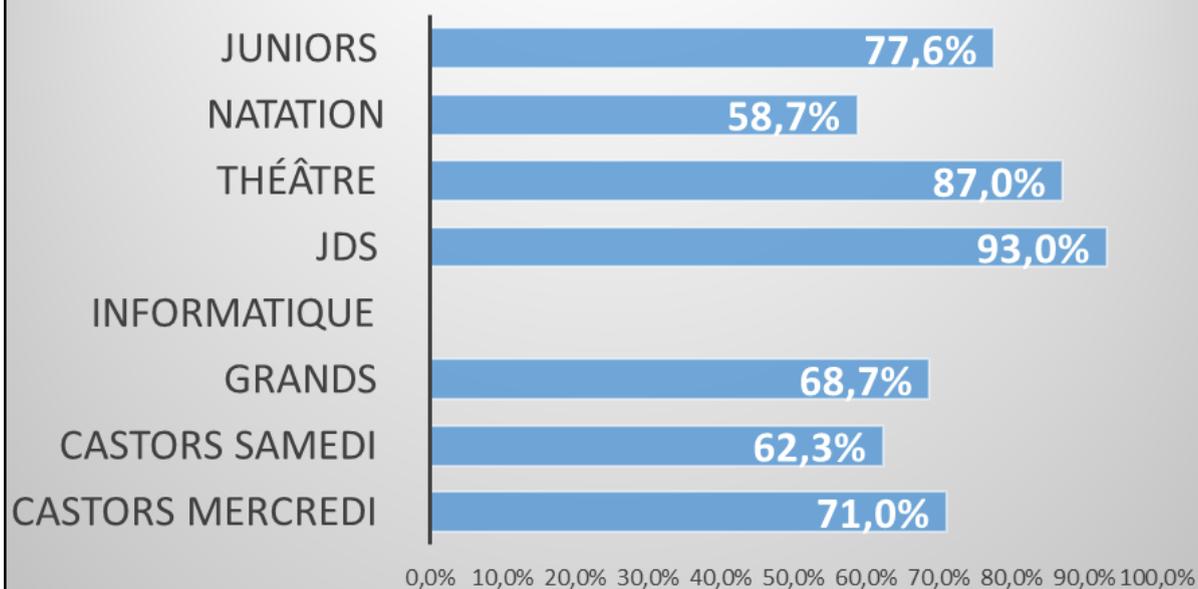
## Taux de participation et statistiques

### Nombres d'heures d'activités 2022

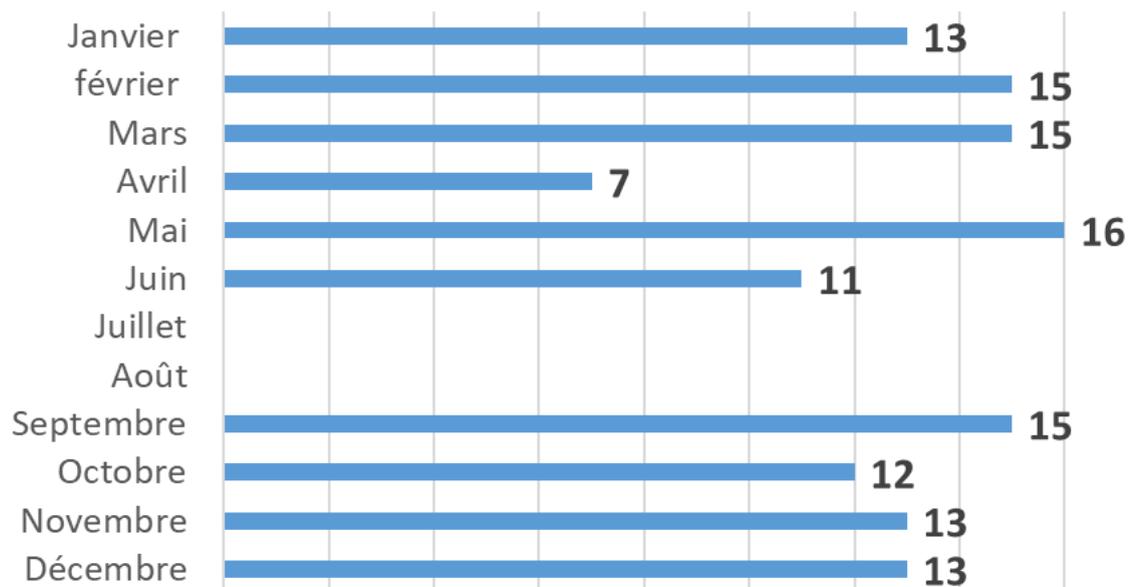
Au niveau des heures d'activités, Inser'action a pu offrir plus de 1300 heures d'activités, en regroupant les activités socio-éducatives, les ateliers, mais également l'aide aux devoirs.



## Moyenne taux participations annuelle 2022



## Nombre de jours d'activités par activité EDD mensuel 2022



### Nombre de jours d'activités par activité mensuel 2022

